

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

73 | 06

JUIN 2018

---

# JOURNÉES

NUMISMATIQUES

61

ORLÉANS

01-03 JUIN 2018



## **Couverture**

Denier d'Orléans dit « à la porte de la Ville », Charles II Le Chauve (840-875)

Diamètre : 19 mm ; Masse 1.68 g ; Origine : Monnaies d'Antan Vso4-502 (28/11/2008)

### SOMMAIRE

---

#### ÉTUDES ET TRAVAUX

- 197 **Sylvia NIETO-PELLETIER, Murielle TROUBADY, Thierry MASSAT, Émilie ROUX, Maryse BLET-LEMARQUAND, Dominique HOLLARD, Thierry SAUVAGE**  
Productions monétaires en territoire carnute, la place de *Cenabum* : premiers résultats. Le projet ATMOCE « L'Atelier Monétaire gaulois de *Cenabum*. Production des bronzes carnutes, II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. n. è. »
- 204 **Maryse BLET-LEMARQUAND, Catherine GRANDJEAN, Eleni PAPAETHYMIU**  
Le projet KOINON : premiers résultats d'analyses des monnayages d'argent achaien et étolien
- 210 **Arnaud SUSPÈNE, Maryse BLET-LEMARQUAND, Pierre-Olivier HOCHARD, Julien FLAMENT, Benjamin GEHRES**  
Un exemple d'enquête numismatique et archéométrique : les *aurei* des Libérateurs Brutus et Cassius dans le cadre du projet *Aureus*
- 217 **Guillaume SARAH, Maxence MARTIN**  
Le projet VisualCoins : un outil de représentation graphique des liaisons de coins
- 223 **Murielle TROUBADY**  
*AMBACIA*, faciès numismatique d'un *oppidum* turon (Amboise, les Châtelliers)
- 232 **Philippe SCHIESSER**  
La réinvention du denier comme monnaie réelle au VII<sup>e</sup> siècle
- 240 **Guillaume SARAH, Sébastien JESSET**  
Un denier de Charles le Chauve de l'atelier d'Orléans découvert en fouille à Saran (Loiret)
- 247 **Jens Christian MOESGAARD, Guillaume SARAH**  
Un affaiblissement secret à Rouen vers 970/975
- 254 **Alain CALAMUSO, René WACK**  
Le calcul de probabilité : science auxiliaire de la numismatique ?  
Une application aux blancs à la couronne frappés à Angers sous Louis XI
- 263 **Marc BOMPAIRE, Maryse BLET-LEMARQUAND, Laurent FOURNIER**  
Petit trésor de monnaies d'or du XVI<sup>e</sup> siècle trouvé en fouilles à Chilleurs-aux-Bois (Loiret)

- 269 **Christian CHARLET, Olivier CHARLET**  
Monnaies de Dombes : Rendons à Mademoiselle d'Orléans les monnaies  
qui n'appartiennent pas à son père Gaston
- 276 **Jean-Pierre GARNIER**  
Deux grandes médailles-plaquettes en métal argenté gravées  
par Georges Lemaire, représentant la Caisse d'épargne et la Poste d'Orléans

## **SOCIÉTÉ**

- 283 Compte rendu - 61<sup>es</sup> journées numismatiques

## **PROCHAINES SÉANCES**

---

- SAMEDI 08 SEPTEMBRE 2018** - 9h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF  
**SAMEDI 06 OCTOBRE 2018** - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF  
**SAMEDI 03 NOVEMBRE 2018** - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

Jens Christian MOESGAARD\*, Guillaume SARAH\*\*  
**Un affaiblissement secret à Rouen vers 970/975**

Les résultats que nous présentons ici ont été obtenus dans le cadre d'un projet de recherche actuellement en cours, portant sur la monnaie ducale normande au x<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Ce projet a été rendu possible grâce à une bourse de recherche accordée par Le Studium, qui a pour mission de faire venir des chercheurs étrangers (*in casu* JCM) dans la Région Centre-Val de Loire pendant un an pour mener un projet de recherche en collaboration avec des chercheurs de la région (*in casu* Marc Bompaire

\* jens.christian.moesgaard@natmus.dk

\*\* IRAMAT-Centre Ernest Babelon, UMR 5060, CNRS/Université d'Orléans ;  
guillaume.sarah@cnsr-orleans.fr

1. Nous utilisons par convention les termes « duc » et « ducal », bien qu'au x<sup>e</sup> siècle, les titres de « comte » et de « marquis » prévalent.

et GS de l'IRAMAT-CEB, CNRS/Université d'Orléans, UMR 5060)<sup>2</sup>. Prenant comme point de départ l'étude incontournable de Françoise Dumas portant sur les 8584 monnaies conservées du trésor de Fécamp, enfoui vers 980/985<sup>3</sup>, notre projet aboutira à une monographie sur la monnaie normande du x<sup>e</sup> siècle. Il nous a cependant semblé que l'aspect que nous présentons ici a une valeur exemplaire qui justifie sa publication en avant-première.

Un de nos objectifs est l'étude de la composition élémentaire des pièces, spécialité de l'IRAMAT-CEB. Nous avons pour l'heure analysé 134 monnaies normandes par LA-ICP-MS (spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif avec prélèvement par ablation laser), une méthode d'analyse quasi-non destructive qui permet de doser les constituants majeurs des alliages monétaires (dans ce cas l'argent et le cuivre) ainsi qu'un grand nombre d'éléments mineurs et traces. Parmi les résultats obtenus, ceux concernant le type Fécamp 3-20<sup>4</sup> sont particulièrement intéressants. Ce type se décrit ainsi (figure 1) :

D/ RIC • A • RDO ; temple.

R/ +ROTOMI ; croix cantonnée.

Le cantonnement de la croix du revers permet de distinguer 4 variantes :

- Var. A. Cantonnement de la croix par un petit point au 1 (Fécamp 18, 20) ;
- Var. B. Cantonnement de la croix par un besant au 1 et une croisette au 4 (Fécamp 3-7) ;
- Var. C. Cantonnement de la croix par un besant au 2 et une croisette au 3 (Fécamp 8-17) ;
- Var. D. Croix sans cantonnement (Fécamp 19).



Figure 1 - Illustration des quatre variantes du type Fécamp 3-20.

2. <http://www.lestudium-ias.com/fr/chercheurs/dr-jens-christian-moesgaard>.

3. DUMAS 1971.

4. Les numéros « Fécamp XX » renvoient au catalogue dans DUMAS 1971.

Comme la légende du revers l'indique, ce type est frappé à Rouen. Sa datation peut être établie assez précisément. Les 18 exemplaires dans le trésor de Fécamp le datent avant 980/985 environ et la mention du nom de Richard dans la légende doit par conséquent désigner Richard I<sup>er</sup> de Normandie (942/945-996). Nous avons argumenté ailleurs que la Normandie pratiquait le système de la *renovatio monetæ* à ce moment<sup>5</sup>. Ce système implique l'introduction à intervalle régulier d'un nouveau type, suivie de la démonétisation forcée du type précédant. Par le décompte des types connus durant le x<sup>e</sup> siècle en Normandie, on peut estimer la durée de validité de chacun d'eux à quatre ans. Le trésor de Fécamp comporte deux types représentés par milliers (Fécamp 21-3259 et 3260-6041) qui doivent être respectivement celui qui vient d'être démonétisé et celui en cours d'utilisation au moment de l'enfouissement<sup>6</sup>. Le type qui nous intéresse ici doit donc les précéder. Les exemplaires de ce type dans le trésor de Fécamp sont peu usés<sup>7</sup>. Or, ce trésor contient des pièces d'un autre type qui sont encore moins usées (Fécamp 6043-6044) et qui doivent être plus récentes. Cela permet d'estimer vers 970-975 la date de fabrication des monnaies du type considéré ici.

Nous connaissons 22 exemplaires du type qui fait l'objet de cet article : 18 du trésor de Fécamp (dont 17 conservés à la BnF et un détruit pour analyse, voir ci-dessous), un exemplaire au Musée des Antiquités de Rouen (inv. 92.13.1) et trois autres dans des collections privées<sup>8</sup>. Leurs poids varient entre 0,84 et 1,34 g, avec une moyenne 1,15 g. Sur les 21 exemplaires qui autorisaient ce travail (i.e. hors le denier détruit pour analyse), les liaisons de coins ont été examinées, ce qui a permis d'identifier 18 coins de droit et 21 coins de revers. Malheureusement, aussi bien l'échantillon que le ratio des pièces par coin sont trop réduits pour permettre une extrapolation statistique en vue d'estimer le nombre total de coins utilisés pour la production de ce type<sup>9</sup>. Nous pouvons toutefois indiquer qu'il y a peu de liaisons de coin entre les exemplaires connus. Il est donc plus que probable que notre échantillon ne couvre qu'une partie minoritaire du corpus des coins employés pour cette émission. Sans en constituer une preuve, cela indiquerait un volume de production assez important.

Fr. Dumas avait déjà fait caractériser un exemplaire par analyse chimique destructive (Fécamp 8)<sup>10</sup>. Nous avons analysé les 17 exemplaires restants du trésor de Fécamp, conservés à la BnF, ainsi que celui du Musée des Antiquités de Rouen<sup>11</sup>. Pour l'un des exemplaires, l'analyse d'un micro-prélèvement par LA-ICP-MS s'est avérée être une approche inadaptée, probablement du fait d'une micro-structure particulière de l'alliage (Fécamp 16). Nous connaissons donc le titre de 18 exemplaires (figure 2).

5. MOESGAARD 1998 ; 2011 ; 2014.

6. En Angleterre où la *renovatio* a été appliquée à partir de 973, nous connaissons en effet plusieurs trésors de transition entre deux types, tels celui de Chester (enfoui vers 980), celui d'Isleworth (années 990), celui de Thwaite (vers 1050), celui de Monkgate à York (années 1080) et celui de Tamworth (années 1090), comportant parfois quelques monnaies plus anciennes, ALLEN 2012, p. 515-525, annexe F.

7. DUMAS 1971, p. 75, 99.

8. Vente Elsen 112, 17/3/2012, n° 536 ; iNumis 16 VSO 21/10/2011, n° 657 ; iNumis 17 VSO 23/3/2012, n° 781.

9. CALLATAY 2005, p. 75 ; ESTY 2006.

10. DUMAS 1971, p. 42.

11. Nous tenons à remercier chaleureusement la BnF et le Musée des Antiquités de Rouen pour leur collaboration.

| Variante   | Référence          | Titre  |
|------------|--------------------|--------|
| Variante A | Fécamp 18          | 76,0 % |
|            | Fécamp 20          | 75,0 % |
| Variante B | Fécamp 6           | 77,6 % |
|            | Fécamp 5           | 75,7 % |
|            | Fécamp 4           | 75,5 % |
|            | Fécamp 3           | 74,6 % |
|            | Rouen inv. 92.13.1 | 73,7 % |
|            | Fécamp 7           | 57,5 % |
|            | Fécamp 11          | 56,1 % |
| Variante C | Fécamp 12          | 55,5 % |
|            | Fécamp 15          | 55,4 % |
|            | Fécamp 10          | 54,9 % |
|            | Fécamp 9           | 54,4 % |
|            | Fécamp 13          | 54,4 % |
|            | Fécamp 17          | 54,1 % |
|            | Fécamp 8           | 53,0 % |
|            | Fécamp 14          | 49,1 % |
| Variante D | Fécamp 19          | 49,7 % |

Figure 2 - Teneurs en argent des monnaies du type Fécamp 3-20<sup>12</sup>.

Sous réserve du nombre réduit d'exemplaires analysés pour les variantes A et D, ces résultats semblent indiquer deux (ou trois) standards de titre : environ 75 % (var. A et B), environ 55 % (var. C) et peut-être 50 % (var. D). Seul l'exemplaire Fécamp 7 n'est pas conforme à cette interprétation, car bien qu'étant de la variante B, il affiche un titre plus proche de celui de la variante C. Il pourrait s'agir d'une monnaie frappée par erreur avec un coin de la variante B à la place d'un coin de la variante C. La figure 3 illustre graphiquement ces différents standards de titre.

Ces variations révèlent probablement des affaiblissements secrets, volontairement distingués par les changements de cantonnement de la croix, seulement décelables par les initiés, à savoir les agents ducaux. En effet du point de vue ducal, des affaiblissements secrets, générateurs de recettes supplémentaires par l'économie de l'argent-métal dans les pièces, sont plus logiques que des renforcements, qui auraient été faits à perte. Faute d'un nombre suffisant d'exemplaires pour une étude de coins plus représentative, il ne nous est pas possible de déterminer s'il s'agit d'émissions simultanées ou successives.

Le système qui consiste à indiquer des affaiblissements par des marques secrètes (appelées différents) n'est pas mentionné dans les textes du <sup>x</sup>e siècle qui nous sont parvenus, et c'est la première fois que nous pouvons le documenter pour cette période avec analyses à l'appui. Jean Lafaurie l'avait proposé à titre d'hypothèse concernant la série de deniers GDR au monogramme carolin de la vallée de la Loire et en Bretagne dans les trésors datables vers 920 avec des besants ou annelets en cantonnement de la croix (figure 4)<sup>13</sup>.

12. Tous les résultats ont été obtenus en 2018 par LA-ICP-MS, sauf celui de Fécamp 8 (analyse chimique : DUMAS 1971, p. 42).

13. LAFAURIE 1965, p. 274, 282.



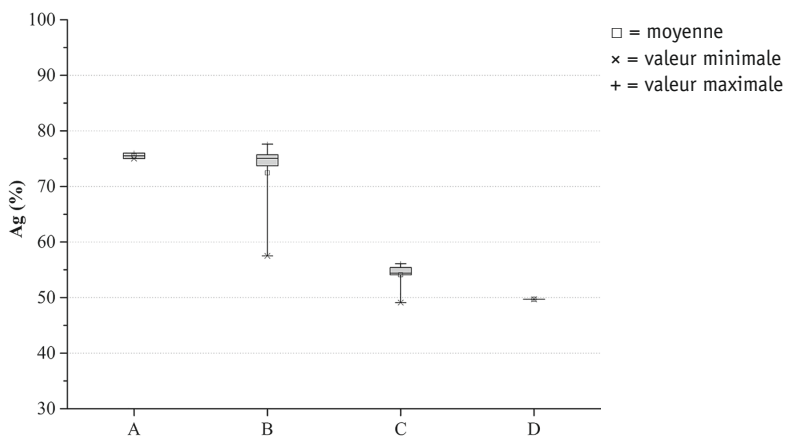


Figure 3 - Représentation graphique sous la forme de boîtes à moustaches des titres d'argent des monnaies du type Fécamp 3-20 (moustaches du 10<sup>e</sup> au 90<sup>e</sup> centile).

| Atelier monétaire    | Trésor et référence                          |
|----------------------|--|
| Orléans              | tr. Rennes 64-66, tr. Juaye-Mondaye pl. 2,10 |
| Blois                | tr. Rennes 23-24, tr. Coudres fig. 4         |
| Angers               | tr. Coudres, fig. 3                          |
| Rennes               | tr. Rennes 88-89                             |
| <i>Curtisasonien</i> | tr. Juaye-Mondaye pl. 1,13                   |

Figure 4 - Deniers au type GDR avec points ou annelets en cantonnement de la croix dans les trésors des années 920<sup>14</sup>.

Les différents d'émission sont bien mieux connus à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Une des premières mentions concerne l'apparition devant le Parlement le 9 février 1266 d'Hugues XII, comte de la Marche et d'Angoulême (1250-1270) pour avoir affaibli sa monnaie avec en différent secret le déplacement d'un point de la droite à la gauche de la croix<sup>15</sup>. Pour le bas Moyen Âge, nous disposons de documents écrits émanant de l'administration monétaire qui nous permettent de connaître leur fonctionnement. Des émissions successives aux conditions différentes sont distinguées par le changement de symbole séparatif dans les légendes, par l'ajout d'un point ou d'un annelet à un endroit, par la modification du style d'une lettre comme le « O long » ou le « O rond », etc. Parfois, il s'agit d'affaiblissements très rapprochés, qui sont clairement à but lucratif à très court terme pour l'autorité émettrice (le roi), comme par exemple le gros aux trois lis de Jean II (1350-1364)<sup>16</sup>. Il peut également s'agir d'un affaiblissement

14. Références bibliographiques : Trésor de Coudres = FOUGERES 1844 ; trésor de Juaye-Mondaye = DOUCET 1882 ; trésor de Rennes = LAFURIE 1965.

15. BEUGNOT 1839, p. 638. Nous remercions Marc Bompaire pour nous avoir signalé cette mention.

16. SPUFFORD 1988, p. 305-308 ; pour les détails de dates, conditions et différents voir DUPLESSY 1988, n° 307.

lent, qui reflète le besoin, face à la hausse du prix de l'argent, de diminuer légèrement de temps en temps le contenu du métal fin dans les pièces<sup>17</sup>. Un bon exemple est le blanc dit guénar du temps de Charles VI (1380-1422), avant qu'il soit lui aussi victime d'affaiblissements rapprochés en 1417<sup>18</sup>.

N'oublions pas que les marques secrètes ne servent pas uniquement à distinguer les émissions. Elles peuvent également identifier un atelier (le type au temple de Louis le Pieux<sup>19</sup> ou « le point secret », à partir de 1389) ou un maître monétaire. Par conséquent, on ne peut pas automatiquement déduire de l'existence de variantes l'existence d'émissions faites aux conditions différentes. Nos variantes A et B constituent un exemple de deux variantes aux mêmes conditions. On ne peut pas non plus exclure que certaines variantes sont juste le résultat de fautes ou d'inattention de la part du graveur. D'autres monnaies normandes de la période portent également des marques, sans que l'on puisse pour l'heure déterminer leur signification<sup>20</sup>.

L'opération qui a consisté à diminuer le titre de 75 % à 55 % pour ce monnayage normand du x<sup>e</sup> siècle impliquait l'économie d'un quart de l'argent utilisé par denier, permettant de fabriquer un tiers de plus de pièces avec la même quantité de métal précieux. Le maintien du type indiquerait que monnaie forte et monnaie affaiblie étaient destinées par le duc à circuler à la même valeur faciale.

Nous n'en connaissons pas les raisons, mais Il existe un phénomène étrange en numismatique anglo-saxonne, qui fournit peut-être un parallèle à notre cas. Il s'agit de la variation assez considérable du poids des pièces à l'intérieur d'une seule et même émission (au départ d'une durée de six ans, puis à partir de 1035 environ de deux ou trois ans), qui est observée entre 973 et 1055 environ<sup>21</sup>. Cette évolution est complexe, avec une diminution du poids au fil du temps, mais aussi des différences assez considérables entre ateliers. À titre d'exemple, les deniers au type *Long Cross* (vers 997-1003) faisaient 1,70 g environ au départ (1,72 g à l'atelier de Winchester contre 1,65 g à Londres) pour descendre à 1,40 g environ à la fin de l'émission (sauf à l'atelier d'Oxford qui a maintenu le poids élevé)<sup>22</sup>. Pour ajouter à la confusion, le poids fort fut parfois rétabli juste avant la fin de l'émission. En revanche, le titre reste généralement élevé et stable. Le poids étant une caractéristique facile à vérifier, il n'y a pas eu besoin de marques secrètes qu'on ne trouve par conséquent que très exceptionnellement.

On explique assez mal ces caractéristiques. Peut-être étaient-elles liées au besoin, à mi-émission, de pallier à la raréfaction du métal après le grand afflux des pièces anciennes démonétisées au moment de la *renovatio*, la diminution du contenu du métal précieux permettant la frappe d'un plus grand nombre de monnaies. On peut aussi imaginer que l'atelier était obligé de payer le métal précieux plus cher pour pouvoir continuer à en attirer, et qu'il a compensé en diminuant la quantité d'argent dans chaque pièce. Peut-être a-t-on pris en compte le désavantage pour l'utilisateur de se procurer des monnaies à l'approche de la *renovatio* : un denier acquis au moment

17. Sur ce mécanisme, voir SPUFFORD 1988, p. 312.

18. DUPLESSY 1988, n° 377.

19. COUPLAND 2012.

20. Par exemple absence ou présence de point accostant le temple, LE ROY, MOESGAARD 1999, nos 2-3.

21. STEWART 1990, p. 469-471 ; METCALF 1998, p. 56-69, 122-124, 158-161, passim.

22. METCALF 1998, p. 123.

même de la *renovatio* était utilisable pendant quatre ans sans la perte liée à l'échange, tandis que celui acquis moins d'un an avant la *renovatio* suivante ne pouvait être utilisé que pendant quelques mois. L'étrange variation entre les ateliers en Angleterre suggère que la décision n'était pas forcément nationale, et que chaque monnayeur avait une certaine autonomie.

Une autre explication serait l'éventuel droit du roi anglais, selon des modalités qui nous échappent, de faire des bénéfices en diminuant le poids des pièces – qui variait par ailleurs d'une émission à l'autre. Il a en effet été proposé que l'introduction en Angleterre par Guillaume le Conquérant (1066-1087) du *Monetagium*, impôt destiné à dédommager le prince du renoncement à son droit de baisser le contenu métallique des pièces, visait à combler le manque à gagner lorsque le roi renonçait à diminuer le poids. De même, en Normandie, on pourrait qualifier l'opération d'exploitation financière abusive du droit monétaire, d'autant plus que la pratique de la *renovatio monetae* permettait déjà au duc de tirer un bon profit du monnayage du fait du taux d'échange défavorable entre les pièces de l'ancien type et celles du nouveau à l'occasion de la *renovatio*<sup>23</sup>.

Même si ses raisons exactes nous échappent, cet affaiblissement secret nous montre une politique bien planifiée d'exploitation fiscale du monopole monétaire. Elle révèle une parfaite maîtrise du titre et un contrôle administratif de la fabrication monétaire, digne de l'Empire carolingien et de la royauté des Valois, que l'on était loin d'imaginer pour le x<sup>e</sup> siècle.

## Bibliographie

- ALLEN 2012 : M. ALLEN, *Mints and Money in Medieval England*, Cambridge, 2012.
- BEUGNOT 1839 : A. A. BEUGNOT, *Les Olim ou registres des arrêts rendus par la cour du roi*, vol. 1, 1254-1273, Paris, 1839.
- CALLATAY 2005 : Fr. de CALLATAY, A quantitative survey of Hellenistic coinages: recent achievements, *Making, moving and managing the new world of ancient economics 323-31 BC*, Oxford, 2005, p. 73-91.
- COUPLAND 2012 : S. COUPLAND, Privy marks on the *Christiana religio* coinage of Louis the Pious, *Nummi Docent! Münzen - Schätze - Funde. Festschrift für Peter Ilisch zum 65. Geburtstag am 28. April 2012* dir. G. Dethlefs, A. Pol, S. Wittenbrink, Osnabrück, 2012, p. 44-53.
- DOUCET 1882 : L. DOUCET, Notice sur une découverte faite à Juaye-Mondaye en 1870 de monnaies carolingiennes, *Mémoires de la société d'agriculture, science, arts et belles lettres de Bayeux*, IX, 1879/1882, p. 215-258.
- DUMAS 1971 : Fr. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, Paris, 1971.
- DUPLESSY 1988 : J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales*, volume 1, Paris, 1988.
- ESTY 2006 : W. W. ESTY, How to estimate the original number of dies and the coverage of a sample, *NC*, 166, 2006, p. 359-364.
- FOUGERES 1844 : F. FOUGERES, Deniers carlovingiens déterrés près d'Evreux, *Le Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire*, 3, 1844, p. 356-363.
- LAFaurie 1965 : J. LAFaurie, Deux trésors carolingiens : Saumeray et Rennes, *RN*, 6-7, 1965, p. 262-305.

23. MOESGAARD 1998 ; 2011 ; 2014.

- LE ROY, MOESGAARD 1999 : P. LE ROY, J. C. MOESGAARD, Monnaies normandes du x<sup>e</sup> siècle inédites ou rares ; le trésor de Saint-Ours de Soleure (Suisse), *BSFN*, 54-7, septembre 1999, s. 142-145.
- METCALF 1998 : M. METCALF, *An Atlas of Anglo-Saxon and Norman Coin Finds 973-1086*, London, 1998.
- MOESGAARD 1998 : J. C. MOESGAARD, *Renovatio monetæ* en Normandie à l'époque ducale ? *BSFN*, 53-6, 1998, p. 127-131, 206.
- MOESGAARD 2011 : J. C. MOESGAARD, *Renovatio Monetæ* et la chronologie des monnaies de Richard I<sup>er</sup>, duc de Normandie 942/945-996, *BSFN*, 66-6, 2011 p. 125-133.
- MOESGAARD 2014 : J. C. MOESGAARD, Le trésor d'Eu et l'éventuelle *renovatio monetæ* en Normandie sous Guillaume Longue-Épée (927/933-942), *Cahiers Numismatiques*, 201, 2014, p. 47-51.
- SPUFFORD 1988 : P. SPUFFORD, *Money and its use in medieval Europe*, Cambridge, 1988.
- STEWART 1990 : I. STEWART, Coinage and recoinage after Edgar's reform, *Studies in Late Anglo-Saxon Coinage*, Stockholm, 1990, p. 455-485.

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

---

## TARIFS POUR 2018

### Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

|   |      |
|---|------|
| Membres correspondants (France et étranger) .....     | 26 € |
| Membres titulaires .....                              | 34 € |
| Étudiant (moins de 28 ans et avec justificatif) ..... | 2 €  |

**Droit de première inscription** ..... 8 €

### Abonnement au *BSFN*

#### Membres de la SFN

|                |      |
|----------------|------|
| France .....   | 28 € |
| Étranger ..... | 34 € |

#### Non membres de la SFN

|                |      |
|----------------|------|
| France .....   | 40 € |
| Étranger ..... | 45 € |

Vente au numéro ..... 5 €

**Changement d'adresse** ..... 1,50 €

Compte bancaire     BRED Paris Bourse  
Code BIC             BRED FRPPXXX  
N° IBAN              FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

---

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

10 numéros par an — ISSN 0037-9344

N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

### Société Française de Numismatique

*Reconnue d'utilité publique*

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

<http://www.sfnumismatique.org> | [sfnum@hotmail.fr](mailto:sfnum@hotmail.fr)

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN

Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD ([pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr](mailto:pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr))

Prépresse : Fabien TESSIER

Imprimerie Corlet

